

A l'Association France-Palestine Solidarité 22 Saint-Brieuc.

Depuis des années, le peuple palestinien se bat pour obtenir ses droits démocratiques, le droit à disposer d'un état.

Dans cette campagne, comme dans mon activité de militante engagée au côté du peuple palestinien, je rappelle à chaque meeting la nécessité de la solidarité en Europe à l'égard du peuple palestinien. Ce peuple, hélas, connaît tout des horreurs de la guerre et de la terrible répression que mène l'Etat d'Israël.

Des milliers de combattants, de militants sont emprisonnés et je demande leur libération.

Les résolutions de l'ONU qui permettraient des pas en avant ne sont pas appliquées, la colonisation continue et les grandes puissances dans le soutien à l'Etat d'Israël.

C'est pourquoi je réponds oui aux quatre questions que vous posez aux candidatEs aux élections européennes, à savoir :

le soutien à la mise en place de mesures excluant les colonies de toute relation entre l'UE et Israël ;

l'application de la clause de conditionnalité garantissant le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international dans tous les accords entre l'UE et Israël ;

la mise en œuvre de projets dans le Territoire palestinien qui ne soient pas entravés par Israël ;

la levée du blocus de Gaza, véritable prison à ciel ouvert, et la liberté de circulation pour rétablir la continuité territoriale entre Gaza et la Cisjordanie.

J'ajoute que je suis favorable au désenclavement du peuple palestinien (échanges culturels, universitaires, etc) en lien avec les militants qui, en Israël, mènent le même combat.

Je m'engage, si je suis élu, à œuvrer pour que le peuple palestinien puisse, enfin, disposer d'un état.

Le 19 mai 2014

Myriam Martin, tête de liste Front de gauche dans l'Ouest.